

## SARTHE

## MÉTÉO

## Pluie du matin n'arrête pas...

Pluie du matin n'arrête pas le pèlerin, dit le proverbe. Cela tombe bien, car les précipitations matinales sur le département s'estomperont au cours de la journée et pourront vous laisser mener vos projets en extérieur. La douceur reste de mise avec des maximales à 13°.



## Une bourse aux greffons à Asnières-sur-Vègre

L'association du patrimoine d'Asnières et l'association des Croqueurs de pommes invitent le public à découvrir une quarantaine de variétés de pommiers, de cerisiers, de poiriers et de cognassiers, aujourd'hui de 10 h à 17 h, lors de la bourse aux greffons. Les membres de l'association proposent aussi des porte-greffes et effectuent eux-mêmes le greffage.

Salle de la Marbrerie, 1 bis, rue du Lavoir à Asnières-sur-Vègre. Contact : asnieres.patrimoine@orange.fr



## Les biscuits de Sookies en restauration collective

Api restauration et les Sarthois de Sookies affichent un objectif commun : la réduction du gaspillage alimentaire. Une première collaboration démarre en ce mois de février en Sarthe, dans le Maine-et-Loire et en Mayenne par l'intégration des biscuits Sookies au sein d'un menu bas carbone conçu dans le but de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Les deux entreprises annoncent vouloir continuer à travailler ensemble pour développer des solutions innovantes qui contribuent à la préservation de l'environnement tout en régaland les convives.

# Scolarité : la Sarthe décroche

En huit ans, les causes du décrochage scolaire se sont multipliées. La Sarthe est le département le plus touché.

Les acteurs de l'éducation ont beau faire, il résiste. Le jeune considéré en décrochage scolaire est celui qui a quitté le système de formation initiale sans avoir obtenu un diplôme national (niveau bac) ou un titre professionnel (niveau CAP). En Pays de la Loire, ils sont 5 300 de moins de 18 ans concernés. Sur la tranche des 14-24 ans, cela représente près de 6 jeunes sur 100 (5,9%), soit 29 000 jeunes pour la région en 2019 selon l'Insee. Cette absence de diplôme constitue-t-elle un frein dans leur insertion professionnelle ? S'appuyant sur ce présupposé, la commission Éducation du Ceser (Conseil économique social et environnemental régional) a établi un nouveau rapport\* sur le sujet (le dernier remontait à 2015) pour en tirer un certain nombre d'enseignements. Il révèle qu'en huit ans, avec l'impact du confinement notamment, les causes ont évolué.

## Un décrochage scolaire très localisé

La région, c'est à souligner, demeure l'une des moins touchées par le décrochage scolaire avec le troisième taux le plus faible de France, la moyenne nationale étant de 6,7%. Les territoires les plus durement touchés sont la Sarthe, le Saumurois et l'agglomération nazairienne. La part des décrocheurs dans la Sarthe dépasse ainsi la moyenne nationale dans dix de ses seize intercommunalités. Sont pointées, avec les taux les plus importants (plus de 9% en 2019), celles plus rurales du Pays de l'Huisne sarthoise et des vallées de la Braye et de l'Anille. Dans le Maine-et-Loire, la communauté d'agglo de Saumur Val de Moine compte 10,5% d'élèves décrocheurs. Et en Loire-Atlantique, la Carene en totalise 8,7%. Le décrochage est aussi plus marqué sur les secteurs de Châteaubriant,



Le dernier rapport du Ceser donne des clés pour lutter contre le décrochage scolaire.

PHOTO : ARCHIVES CO

Derval et Redon (44). Un phénomène à mettre en lien avec la cartographie de la pauvreté (revenu médian faible) et l'absence de diplôme des parents.

## Moins de filles

Les garçons (6,9%) sont plus concernés que les filles (4,8%). Cependant,

la proportion de filles est en augmentation et le décrochage se produit chez des enfants de plus en plus jeunes (dès l'école primaire). Si huit décrocheurs sur dix sont majeurs, le phénomène touche aussi, et de plus en plus, des mineurs. En 2019, la Région comptait 1 500 décrocheurs précoces de 14 ou 15 ans (1,5% des

jeunes de cet âge).

## Contexte familial

Les enfants issus de familles monoparentales sont les premiers décrocheurs (la probabilité augmente de six points). Ensuite viennent ceux dont les parents n'ont aucun diplôme. Si la mère sans diplôme se

retrouve à élever l'enfant, le facteur est aggravé, il y a un effet cumulatif. Les risques peuvent aussi se cumuler : si un parent isolé a un diplôme supérieur ou égal au baccalauréat, la probabilité pour l'enfant de décrocher diminue. Parmi les autres critères pénalisants on retrouve l'absence d'emploi des parents ou la

suroccupation du logement.

## Pourquoi décrochent-ils ?

La cause n'est jamais unique mais les décrocheurs cumulent les vulnérabilités. S'il reste « des invariants », rappelle Aldo Foschia, comme la sensation de ne pas être « fait » pour l'école, le harcèlement scolaire, l'envie ou le besoin de gagner un salaire, les problèmes personnels ou familiaux, d'autres causes sont apparues. C'est ainsi que le refus scolaire anxieux (ne plus pouvoir aller à l'école physiquement, médicalement) s'affirme comme un phénomène grandissant. « La crise du Covid-19 et les confinements ont marqué une rupture inédite dans le parcours de formation. La nécessité d'aller à l'école et de suivre des cours a été remise en question. Cela a laissé des traces », développe Aldo Foschia. Le rapporteur évoque encore parmi les causes révélatrices du décrochage le phénomène actuel d'« écoanxiété » qui touche les jeunes. « Les menaces sur l'environnement, la guerre en Ukraine, les problèmes d'orientation pour accéder aux études supérieures avec une cristallisation autour de Parcoursup... Cette question de l'orientation, même si elle inquiétait déjà avant, elle transpire ». Un terreau de stress favorable à l'apparition de problèmes de santé mentale et un mal-être d'enfants et d'ados difficiles à résoudre ou qui n'a « pas été assez pris en compte », souligne le rapport, dans un contexte de manque criant de personnel en pédopsychiatrie.

Lucie BEAUPÉRIN

\* 24 jeunes (15-25 ans) en situation de décrochage, 37 spécialistes ont été auditionnés dans le cadre de ce rapport régional. Publié en décembre, il s'enrichit d'une étude chiffrée de l'Insee parue en mars 2023.

## Quelles solutions pour éviter qu'ils décrochent ?

Des dispositifs de lutte contre le décrochage scolaire qui fonctionnent existent. Parmi eux, la mise en place par la Région du Plan Nouvelle Chance du Conseil régional en 2017 ou la création de postes d'assistants de Plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD). Mais nos élus pourraient encore faire davantage, en cela le rapport leur préconise de développer trois pistes.

La première : favoriser le bien-être à l'école et être plus attentif à la santé mentale des jeunes, « cela passe par le plan de lutte contre le harcèlement existant, la mise en place de conseils de vie dans les lycées mais aussi une coordination plus forte entre les différents acteurs pour institutionnaliser des parcours différenciés, avec des dynamiques de projets, à destination de ces élèves pour qu'ils apprennent autrement », présente Aldo Foschia, rapporteur de l'étude. Seconde piste, il s'agirait de mieux accompagner les parcours atypiques et de les faire connaître en organisant par exemple des inter-

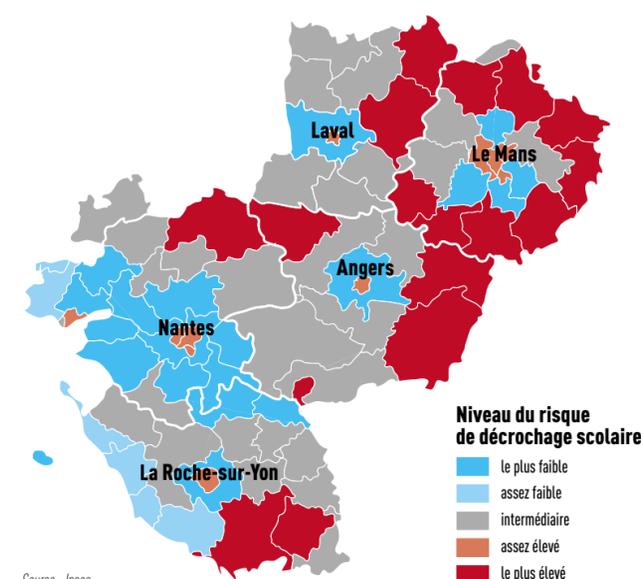
ventions « d'ambassadeurs décrocheurs » ayant trouvé leur voie professionnelle.

Et enfin, troisième piste, tenir compte du milieu de vie des élèves sera aussi essentiel : « En faisant davantage de prévention, et en repérant en amont les élèves non investis. On peut aussi proposer des aides à la parentalité en s'inspirant des Maisons des parents expérimentées dans le Nord. »

## Raviver la flamme de l'EPS

Surfer sur les futurs Jeux olympiques pour afficher ses revendications. Le SNEP-FSU (syndicat des professeurs d'EPS) demande de son côté quatre heures d'éducation physique et sportive par semaine pour chaque niveau, du collège au lycée. « L'école est le seul endroit qui permet à l'ensemble d'une classe d'âge d'avoir accès à un savoir, à une éducation... À l'heure actuelle, seul le développement de l'EPS, obligatoire et gratuite, est à même de lutter contre les inégalités ».

## LE RISQUE DE DÉCROCHAGE SCOLAIRE EN PAYS DE LA LOIRE



## RÉFORME

## Les directeurs en colère

Ils ne sont pas du genre à manifester leur mécontentement. Pourtant près de 130 proviseurs, principaux et adjoints se sont réunis mardi devant le rectorat de Nantes. Ils ont tenu à dénoncer le choc des savoirs voulu par le gouvernement, qui « trie socialement les élèves en organisant les cours de mathématiques et de français en groupes de niveaux, ce qui va immanquablement accentuer les inégalités scolaires », lance Dominique Faure, proviseure de lycée et secrétaire du SNPDEN. Habituellement, le rôle des chefs d'établissements est de mettre en place les mesures prises par le ministère. « Nous ne sommes pas un syndicat d'opposition », précise Dominique Faure. « Mais là, ce projet est contraire à nos valeurs ». Ses propos sont durs. « C'est de la ségrégation scolaire. On sait

que le moyen de faire progresser les élèves est de faire des groupes mixtes ». Et puis l'enchaînement des réformes épuise les équipes. « Nous devons travailler sans cesse sans texte, à la va-vite, découvrant les annonces dans la presse », déplore-t-elle. « Là, on arrive à un stade où on travaille dans des conditions insupportables. J'espère que la nouvelle ministre entendra l'exaspération ». Elle donne l'exemple de l'instauration des stages pour les secondes. « Pour l'instant, on interprète les directives », explique-t-elle. « Mais on a du mal à répondre à certaines questions des élèves ». Elle confie que certains ont envie de jeter l'éponge. « C'est déjà difficile d'expliquer les réformes quand on est convaincus, alors quand on n'y croit pas... »

Émilie PLANTARD